

Le 1<sup>er</sup> mai 2013

Galen Weston  
Président exécutif  
Les Compagnies Loblaw limitée  
1, President's Choice Circle  
Brampton (Ontario) L6Y 5S5

Monsieur,

Nous, représentantes et représentants des organisations canadiennes soussignées, tenons à vous exprimer notre profonde tristesse et notre colère relativement aux décès tragiques et inutiles et aux blessures sérieuses subies par des centaines de travailleuses et travailleurs du vêtement à la suite de l'effondrement de l'immeuble Rana Plaza à Savar, dans la banlieue de Dhaka, au Bangladesh, où étaient confectionnés des vêtements Joe Fresh pour votre entreprise.

Nous sommes heureux que votre entreprise se soit engagée publiquement à indemniser les familles des victimes. Nous vous encourageons très fortement à donner suite à cet engagement en négociant avec les fédérations de syndicats du Bangladesh et IndustriALL (organisme syndical mondial du secteur manufacturier) le niveau et la forme d'indemnisation et les moyens qui seront utilisés pour faire parvenir cette indemnisation aux familles des victimes et aux travailleuses et travailleurs qui ont été blessés ou qui ont perdu leur emploi en raison de l'effondrement de l'immeuble. Nous vous invitons également à tenir ces négociations en consultation avec les autres entreprises dont les produits étaient fabriqués dans une des manufactures situées dans l'immeuble Rana Plaza.

Nous demandons aussi que votre entreprise prenne des mesures immédiates pour veiller à ce que de telles tragédies tout à fait évitables ne se produisent plus jamais. Comme première mesure, nous vous prions de vous engager à adhérer au programme conjoint en matière de sécurité des bâtiments et de prévention des incendies mis de l'avant par IndustriALL et auquel adhèrent déjà des grandes marques internationales et des chaînes de détaillants. Ce programme prévoit des normes minimales, notamment la tenue d'inspections indépendantes et transparentes, la possibilité pour les travailleurs et travailleuses et les syndicats d'être bien informés des questions de sécurité et de jouer un rôle actif à cet égard. Le programme comprend aussi une formation en santé et en sécurité offerte aux travailleuses et travailleurs et aux membres de la direction, la création de comités de santé et de sécurité efficaces, et le droit des travailleurs et travailleuses de déposer des plaintes et de refuser d'effectuer un travail dangereux. Pour être efficace, un tel programme doit disposer de plans d'intervention assortis de délais précis pour corriger les problèmes, comprendre une procédure efficace de résolution de différends et prévoir de véritables conséquences pour les fournisseurs qui refusent d'améliorer les conditions de travail.

Nous insistons aussi pour que votre entreprise rende publics tous les rapports de vérification des manufactures exploitées par votre fournisseur au Bangladesh, y compris les conclusions de ces vérifications et les mesures prises pour corriger les problèmes soulevés. Ainsi, les consommateurs et les organisations de la société civile pourront évaluer la qualité de ces vérifications et déterminer si des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la sécurité des lieux de travail et la mise en place de conditions de travail décentes.

Nous suivrons avec beaucoup d'intérêt de quelle manière votre entreprise et les autres entreprises qui ont recours à des sous-traitants au Bangladesh pour la confection de leurs vêtements assumeront leurs responsabilités à l'égard des victimes de cette tragédie et des travailleurs et travailleuses qui continuent de fabriquer leurs produits.

Sincères salutations,

Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC)  
Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens (OECTA)  
Association des enseignants du Yukon  
BC Government and Service Employees' Union (BCGEU)  
Centre d'action des travailleurs et travailleuses, Toronto  
Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)  
Conseil des Canadiens  
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEEO)  
Fédération des enseignantes et enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)  
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO)  
Fédération du travail de la Colombie-Britannique  
KAIROS : Initiatives œcuméniques canadiennes pour la justice  
Migrant Workers Alliance for Change  
Oxfam Canada  
Oxfam-Québec  
Réseau de solidarité avec les maquiladoras  
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)  
Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)  
Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO)  
Syndicat des métallos (USW)  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)  
Travailleuses et travailleurs canadiens de l'automobile (TCA)  
Workers United